

# RECRUTEZ VOTRE FUTUR(E) TECHNICIEN(NE) EXPERT(E) APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

AVEC L'ÉCOLE NATIONALE DU GNFA

FORMATION EN ALTERNANCE

APPRENTISSAGE  
PROFESSIONNALISATION  
**CHOISSEZ LE CONTRAT  
QUI VOUS CONVIENT**



# TECHNICIEN[NE] EXPERT[E] APRÈS-VENTE AUTOMOBILE

La formation du GNFA apporte à votre futur technicien expert après-vente automobile les compétences, aptitudes et connaissances du métier, correspondant à vos besoins et conformes à vos exigences. Elle débouche sur un titre à finalité professionnelle délivré par l'ANFA au nom de la branche des Services de l'Automobile.

## LE PROFESSIONNALISME ET L'EXPÉRIENCE

Vous recherchez un collaborateur passionné par l'automobile, avec de bonnes capacités de raisonnement, aimant l'électronique et le travail de précision. Au cours de la formation, il apprendra à intervenir sur des équipements sophistiqués de haute technologie, comprendre, analyser et résoudre les problèmes posés par les systèmes électriques et à gestion électronique.

Il passera plus de 2/3 de son temps dans votre entreprise.

Vous lui confierez des responsabilités concrètes qui lui donneront l'expérience nécessaire à l'exercice du métier.

## LES CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Le GNFA vous propose des profils de qualité en s'assurant du niveau d'étude attendu :

- Titulaire d'un Bac professionnel dans le domaine de la maintenance automobile ou d'un diplôme équivalent.
- Titulaire du permis de conduire B.

Et en organisant une session d'évaluation (tests et entretien individuel).

Cette présélection vous aide à recruter le candidat dont vous avez besoin.

## LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

**Le but de cette formation est de préparer votre collaborateur aux techniques professionnelles qui lui permettront la réalisation d'activités de diagnostic et de remise en état portant sur :**

- Les moteurs thermiques, électriques et hybrides ainsi que les équipements périphériques
- L'ensemble des systèmes de conduite, confort et sécurité des véhicules

## LA VALIDATION DE LA FORMATION

La formation est validée par un contrôle continu et un examen final sous la forme d'un entretien avec un jury de professionnels. L'obtention du titre permet d'accéder à la qualification professionnelle de « technicien expert après-vente automobile » échelon 12 de la convention collective des Services de l'Automobile.

En cas d'échec, le candidat reçoit une attestation de réussite des blocs de compétences acquis, d'une durée de validité de 5 ans.

## LA DURÉE ET LES DOMAINES D'ENSEIGNEMENT

**Formation en alternance de 15 mois, dont 1 semaine par mois en centre de formation.**

**Contrôle, diagnostic et maintenance 605 h**

Diagnostic, contrôle et remise en état des systèmes d'injection et de dépollution essence/diesel • Diagnostic et remise en état des systèmes à gestion électronique/multiplexée • Diagnostic des systèmes mécaniques • Diagnostic et intervention sur les systèmes de motorisation alternative • Maintenance des systèmes mécaniques

**Conseils et appui technique auprès du client et du réceptionnaire 14 h**

Collecter les informations techniques • Expliquer et argumenter une solution technique

**Transmission des savoir-faire et connaissances techniques 14 h**

Intégrer un nouvel arrivant • Faciliter l'apprentissage en milieu de travail • Identifier des besoins en formation technique • Animer une formation technique

**Préparation à l'entretien devant le jury 7 h**

**Régulation pédagogique 35 h**

**Durée totale du parcours de formation 675 h**

## LE STATUT

Votre alternant est considéré comme salarié en formation.

Cette formation peut être suivie sous différents types de contrats :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation

Pour plus d'information, consulter :  
**[gnfa-alternance.com](http://gnfa-alternance.com)**

